

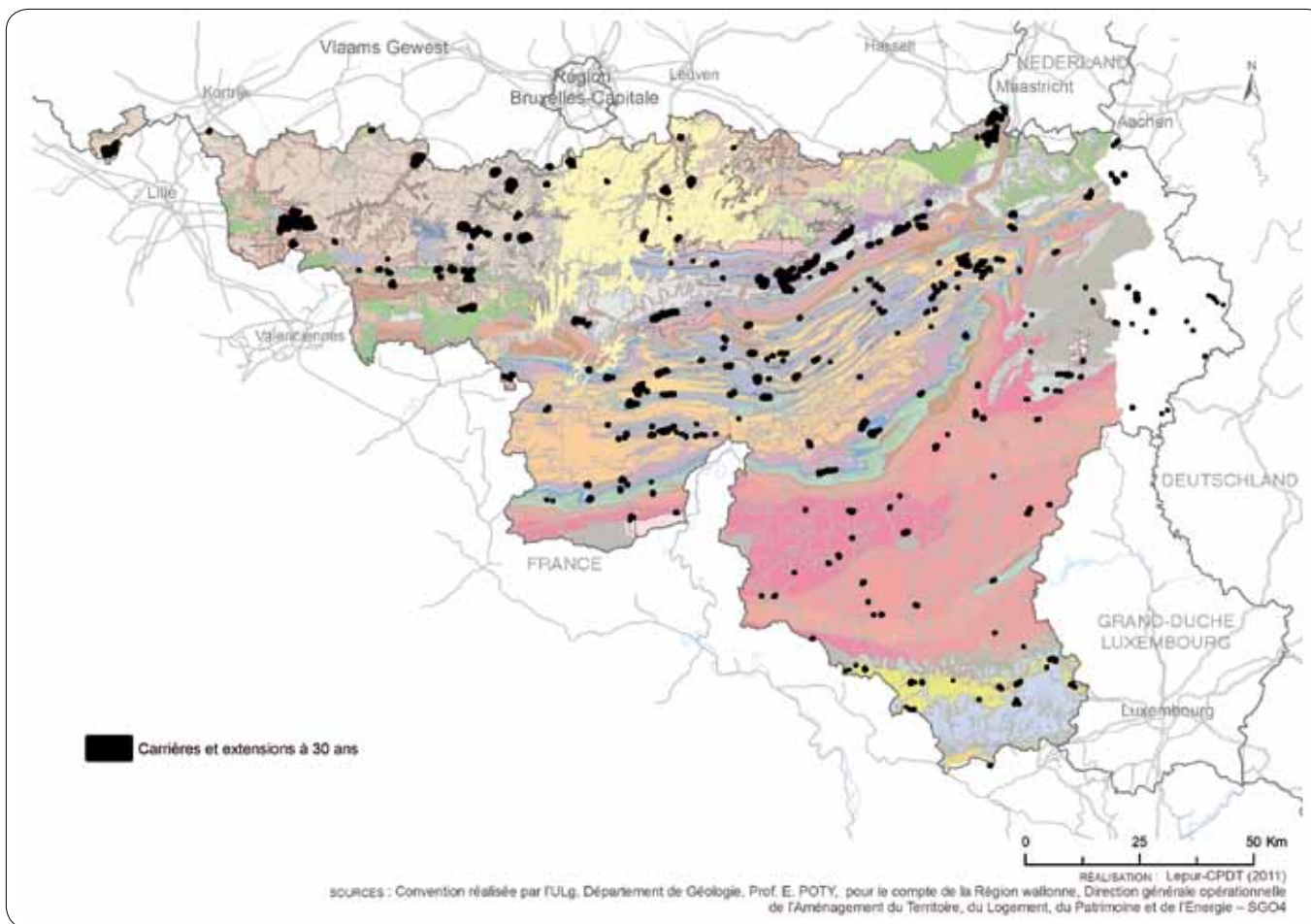
Carrières et extensions de carrières à trente ans en 2011

La zone d'extraction occupe au plan de secteur sur une superficie totale de 14.691 hectares. 59,6 % de cette affectation sont occupés par des terres artificialisées. Le reste, potentiellement disponible sous réserve de législations ou recommandations plus restrictives (zones inondables, sites natura 2000), se répartit en terres agricoles (28,2 %), forêts et milieux semi-naturels (11,2 %) et surfaces en eau (1,0 %).

Le sous-sol wallon offre un large éventail de produits à différents secteurs d'activité. Le secteur de l'extraction est notamment lié aux mondes industriel (industrie chimique, agro-alimentaire, verre, sidérurgie, secteur du papier, épuration...) et de la construction dont il est un gros fournisseur de matières premières. Le dernier inventaire a recensé 160 carrières en activité dont 38 intermittentes, avec une tendance confirmée à la concentration. Mais il reste encore en Wallonie de nombreuses petites exploitations familiales qui essaient de rester compétitives.

Ces deux aspects de l'activité extractive permettent de maintenir l'ancrage wallon de l'activité et d'offrir une gamme de produits variés qui répondent aux besoins.


Localisation des carrières et extensions envisageables à trente ans en 2011



Carrières et extensions de carrières à trente ans en 2011

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

La carte reprend les zones d'extractions suivant le plan de secteur.

 La zone d'extraction (art. 32), anciennement les zones d'extraction (art. 182.6.3) et les zones d'extension d'extraction (art.183.7.1).

En fond, on a fait figurer la carte géologique de Wallonie. Les relevés litho-stratigraphiques destinés à la production de la nouvelle Carte géologique de Wallonie du SPW-DGO3 ne sont pas encore terminés pour les Cantons de l'Est.

Données utilisées :

- Zones d'extraction suivant le plan de secteur ;
- Surfaces totales des différentes zones du plan de secteur.

Sources des données :

- Etude réalisée par E. Poty (Département géologie, ULG) pour le compte de la SGO4, Direction générale opérationnelle - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie
<http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/default.asp>

Auteur :

F. Girolimetto (ULg-Lepur)
sous la direction de E. Poty (ULg-Lepur).

Voir « Diagnostic territorial de la Wallonie, 2011 », CPDT, partie « Les secteurs », pages 53 à 234.

Carrières et extensions de carrières à trente ans en 2011

Localisation des carrières et extensions envisageables à trente ans en 2011

